



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecins

Question au Gouvernement n° 3272

Texte de la question

DÉSERTS MÉDICAUX

M. le président. La parole est à Mme Jacqueline Maquet, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Jacqueline Maquet. Monsieur le ministre du travail, de l'emploi et de la santé, l'accès aux soins ne cesse de se dégrader et de plus en plus de territoires ruraux se transforment en déserts médicaux, comme certains quartiers défavorisés.

Ce constat inquiétant marque la fin de la médecine de proximité et l'apparition d'une médecine à deux vitesses. Les populations vivant dans ces territoires ne disposent plus de la même qualité de soins. On constate une dégradation générale de l'état de santé de nos concitoyens dans ces espaces périphériques, en raison par exemple de l'arrêt d'un traitement, de l'absence de consultations ou tout simplement d'épidémies saisonnières contre lesquelles les médecins, trop peu nombreux, ne peuvent plus lutter efficacement.

Sans oublier le service médical d'urgence, le " 15 ", qui arrive parfois trop tard - quand il se déplace -, par manque d'organisation et faute de moyens. Or vous le savez, monsieur le ministre, il faut prendre en charge un AVC, un infarctus ou un traumatisme crânien en moins de deux heures.

La loi Hôpital, patients, santé et territoires votée par votre majorité, qui devait pallier les inégalités des Français devant l'accès à une offre de soins de qualité, est un échec. Les mesures prises ne sont pas à la hauteur des enjeux et de la réalité quotidienne du terrain.

Vous me direz que nous ne proposons rien ; c'est faux !

Le projet des socialistes (" Ah ! " sur plusieurs bancs du groupe UMP) propose précisément de rétablir l'égalité devant la santé en instaurant un pacte avec les professionnels afin d'assurer l'accès aux soins sur l'ensemble des territoires,

Notre projet propose le déploiement sur tout le territoire, en coopération avec les collectivités locales, de maisons de santé animées par des équipes pluridisciplinaires.

Notre projet incite les jeunes médecins libéraux à exercer en début de carrière dans les zones qui manquent de praticiens.

Notre projet remet l'hôpital au coeur du système.

Oui, monsieur le ministre, nous sommes fiers de notre projet ! Nous le présentons aujourd'hui, nous le défendrons demain et nous l'appliquerons en 2012. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Xavier Bertrand, ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, de l'emploi et de la santé*. Madame la députée, il n'est pas nécessaire de s'interroger longtemps pour savoir que la question que vous venez de poser émane des bancs du groupe socialiste.

En effet, en matière de santé, vous oubliez que s'il existe, bien évidemment, une médecine hospitalière, la médecine en France est aussi libérale. En fait, soit vous n'acceptez pas cette réalité, soit vous voulez y mettre un terme ! Ayez donc le courage de vos opinions et dites-nous donc qu'avec vous, c'en sera fini de la médecine libérale ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP. - Vives protestations sur les bancs du groupe SRC.*) Ce sera plus clair !

Le programme socialiste tourne autour du pot. Vous proposez tout simplement de limiter, de réglementer, et

d'interdire l'installation des médecins dans certains territoires. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Ayez le courage de l'assumer ! Si vous le faisiez, au moins le débat devant les Français serait clair ! Nous savons parfaitement que vous tenez un double langage dans de nombreuses régions. Vous êtes bien souvent les premiers à assister à l'inauguration d'une maison de santé pluridisciplinaire financée grâce aux crédits de l'État votés par cette majorité mais jamais par vous. (*Vives exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Vous êtes bien contents de trouver les outils que le Gouvernement met en place. (" *Menteur !* " et *exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Nous avons, par exemple, créé le contrat d'engagement de service public destiné aux étudiants et aux internes en médecine ; jamais vous n'en aviez fait autant. (*Mêmes mouvements.*)

Dans votre région, madame la députée, on compte aujourd'hui neuf maisons de santé pluridisciplinaires. Quarante-cinq dossiers sont en cours pour l'ouverture de nouvelles maisons de santé, mais croyez-vous qu'elles verront le jour si vous mettez en place des obligations qui ne correspondent en rien à la réalité de notre système de santé ? Vous pourrez construire tous les bâtiments que vous voulez : vous n'aurez personne à mettre dedans parce que, ce que montre votre projet, c'est que vous n'avez rien compris aux professionnels de santé ! Je me demande même si vous savez ce qu'attendent les Français en la matière.

Sur tous ces points, il faut que vous ayez le courage de vos opinions. Si vous voulez mettre un terme à l'exercice libéral de la médecine, assumez ce choix !

Cependant, laissez-moi vous dire que l'ordonnance rédigée par le parti socialiste pour le système de santé français n'est bonne ni pour les médecins ni pour les patients. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.* - *Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Maquet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3272

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mai 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 mai 2011